

Monsieur le Vice-Président COFVU ouvre la séance à 14H30.

1 - Approbation du relevé de décisions de la séance plénière du 1^{er} Février 2018

Le relevé de décisions est adopté à l'unanimité des voix.

2 - Réforme Orientation et Réussite des Etudiants

Dans le cadre de PARCOURSUP, les lycéens ont renseigné jusqu'à dix vœux sur la plateforme : les conseils de classe les examinent actuellement pour établir les fiches Avenir comprenant les appréciations des professeurs et l'avis du chef d'établissement.

A partir du 31 Mars, l'Université analyse les vœux.

Le 22 Mai, les lycéens prennent connaissance des décisions des établissements d'enseignement supérieur pour chaque vœu.

Pour l'accompagnement de PARCOURSUP, le Rectorat a accordé trois postes destinés à permettre d'augmenter les capacités d'accueil de + 20 étudiants en DUT Informatique, DUT GMP et L1 STAPS.

Des heures complémentaires sont également destinées aux filières en tension (L1 Droit et L1 STAPS) et à l'accueil des bacheliers technologiques (DUT TCIAA, DUT GMP, DUT Informatique).

Des moyens ont été alloués par le ministère au titre de l'étude des dossiers PARCOURSUP et de l'accompagnement des étudiants en Licence : 39 656 € en 2018 ; 83 227 € en 2019.

Des investissements sont envisagés sur tous les campus pour la période 2019-2022, avec le développement de salles actives, de médio-labos, de fab-labs, de trousseaux numériques, de MOOCS...

Les commissions d'admission, les méthodes de classement des dossiers et les remédiations ont été définies.

En examinant l'ensemble des vœux émis sur PARCOURSUP on constate une forte diminution en STAPS et en Droit par rapport aux inscriptions à la rentrée 2017, ce qui signifie que les futurs étudiants sont mieux avertis des contraintes fortes pour réussir dans ces filières.

En DUT, tous les efforts sont faits pour que les candidatures émanent essentiellement de Bacs technologiques, afin d'atteindre l'objectif de + 5 % de croissance par rapport à 2017.

88 places supplémentaires sont proposées en TC à Cambrai, GMP et Informatique.

On constate une forte diminution des effectifs de bacheliers professionnels souhaitant entrer à l'Université : 1,8 % contre 9 % en 2017, ce qui signifie qu'ils sont efficacement orientés vers les BTS.

3 - Présentation de l'enquête LIBQUAL +

Cette enquête de satisfaction de portée internationale est destinée à tous les membres de la communauté universitaire.

Les thématiques abordées sont : les lieux, les équipements, les ressources, les services.

L'enquête doit être menée tous les 3-4 ans et représente un coût annuel de 3 000 €.

Elle est en ligne jusqu'au 27 Avril, des bons de 100 € à gagner sont prévus pour obtenir un bon taux de participation.

En cohérence avec le processus d'auto évaluation, l'objectif de l'enquête est de mieux répondre aux besoins des publics, être en mesure de se comparer avec d'autres bibliothèques de taille comparable dans le monde, intégrer un réseau de professionnels internationaux. Sur le long terme, les résultats de l'enquête seront exploités dans le cadre du contrat quinquennal. Ils pourront également être intégrés dans les indicateurs européens mesurant notamment l'impact des bibliothèques sur la société, dans le cadre du projet piloté par l'association des directeurs de Bibliothèque Universitaire.

Les modalités de l'enquête LIBQUAL+ recueillent un avis favorable à l'unanimité.

4 - Licence professionnelle Expertises Scientifiques et Techniques - CAQE

Le contenu de la licence professionnelle mention Chimie Analytique Qualité Environnement doit être amendé pour répondre aux exigences locales des partenaires de l'industrie chimique et métallurgique, dans un parcours Contrôle Qualité.

Le volume horaire, le contenu et l'organisation des Unités d'Enseignement sont modifiés : 9 UE de 50 H, correspondant chacune à un bloc de compétences, sont prévues pour répondre à une problématique de clé en main pour la validation des acquis.

La mise en place à la rentrée 2018-2019 du parcours Contrôle Qualité de la Licence Professionnelle mention Chimie Analytique Qualité Environnement recueille un avis favorable à l'unanimité.

5 - Adaptation locale du DUT Techniques de Commercialisation, Industries Agro-Alimentaires (TC IAA) vers TC@

Les entreprises locales du territoire de Cambrai en pleine mutation témoignent d'un besoin en marketing digital et attendent des étudiants diplômés directement opérationnels. C'est pourquoi l'IUT TIAA se transforme pour accompagner l'introduction du numérique dans les Techniques de Commercialisation en modifiant sa maquette et son nom en TC@.

L'étiquette « agro-alimentaire » n'est pas attractive pour les futurs étudiants, alors qu'on constate un fort intérêt pour la Licence Professionnelle « e-commerce » ouverte en Septembre 2017.

Les élus locaux soutiennent le projet, qui s'inscrit parfaitement dans la volonté du ministère de faire évoluer les formations qui ne correspondraient plus aux besoins des territoires.

L'adaptation locale du DUT TC IAA vers TC@ recueille un avis favorable à l'unanimité des voix.

6 - Création d'un parcours robotique au sein d'une Licence professionnelle

Les entreprises Renault et Toyota recherchent des personnes qualifiées capables d'assurer la maintenance des robots de plus en plus implantés sur les chaînes de production. Pour répondre à ce besoin, il est proposé un parcours Robotique composé de 7 U.E.

La formation ouvrira en apprentissage dans la mention support « Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués ».

Un comité de pilotage de création va se réunir. Douze lettres de soutien ont déjà été réunies.

L'ouverture à la rentrée 2018-2019 du parcours Robotique de la Licence Professionnelle mention Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués recueille un avis favorable à l'unanimité.

7 - Demande de certification au Certificate Ethical Hacking (EC-Council)

Cette certification internationale valorise les compétences en matière éthique et technique dans le domaine du hacking et constitue un élément favorable dans le cadre d'une recherche d'emploi.

Le tarif préférentiel destiné aux étudiants s'élève à 160 € (3 500 € en entreprise).

La certification est ouverte sur la base du volontariat aux masters et aux écoles d'ingénieurs, elle sera valable pendant une durée de 3 ans.

En 2018-2019, le conseil de l'IUT aidera les étudiants qui s'inscrivent à la certification pour un montant de 80 €.

L'adhésion à la EC-Council Académia pour permettre la candidature des étudiants au Certificate Ethical Hacking à un tarif préférentiel recueille un avis favorable à l'unanimité des voix.

8 - Présentation de la Licence Arts du Spectacle Vivant

Dans le cadre des partenariats avec les conservatoires, un besoin a été identifié pour des étudiants aux parcours et aux acquis différents.

L'objectif de la formation est de leur dispenser un enseignement artistique spécialisé et leur apporter les connaissances et méthodes indispensables à l'exercice des différents métiers de la culture.

Certains modules seront suivis quelle que soit l'année de formation de l'étudiant, d'autres supposeront une progression semestrielle. Les parcours seront individualisés.

La formation est organisée sur la base d'une mutualisation maximale entre les parcours spécialisés dispensés au Conservatoire à rayonnement départemental de Valenciennes, et la licence Lettres, Arts, Humanités.

La Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole et la ville de Valenciennes soutiennent le projet de cette licence.

L'ouverture à la rentrée 2018-2019 du parcours Arts du spectacle vivant de la Licence mention Arts recueille un avis favorable à l'unanimité.

9 - Présentation du Master Humanité Numérique

Incarnant la fertilisation croisée entre Sciences et Technologies et Humanités dans l'Université Polytechnique des Hauts de France, cette formation impliquera plusieurs composantes (FLLASH, FDEG, ISTV Département Informatique).

Dans le cadre de ce master ambitieux, quatre parcours sont proposés sur la base d'une forte mutualisation au 1^{er} semestre, puis en développant des spécialisations (Ecritures Numériques ; Arts Vivants Numériques ; Patrimoines Numériques, Matériels et Immatériels ; User Experience Design), afin de répondre aux spécificités des métiers émergents qui supposent une bonne maîtrise des outils technologiques.

Le master repose sur un partenariat avec l'Université Catholique de Lille et l'Université Laval de Québec.

La demande d'accréditation du Master Humanité Numérique recueille un avis favorable à l'unanimité des voix.

10 - Bilan 2016-2017 du FSDIE

Les subventions attribuées aux associations étudiantes en 2016-2017 représentent 46 550 €, pour 28 projets réalisés par 13 associations.

De plus, des matériels ont été achetés à destination des étudiants et des dépenses ont été faites pour organiser la J'Day-E, « Welcome everybody » et « Christmas together » pour un total de 10 753 €.

11 - FSDIE social : rectificatif

Suite à la création d'un volet Solidarité du FSDIE en COFVU le 1^{er} Février 2018, il est précisé que les montants d'aides envisagés sont modulables jusqu'aux sommes indiquées, afin de pouvoir adapter les sommes selon les situations particulières des étudiants.

En commission Solidarité, chaque cas est présenté par les assistantes sociales de façon anonyme et très précise afin d'avoir une synthèse de la situation individuelle.

Concernant la composition de la commission FSDIE Solidarité, la mention « Responsable de la scolarité, de la réussite et de la vie étudiante » est supprimée.

Le rectificatif du FSDIE social est adopté à l'unanimité des voix.

12 - Questions diverses

Séance levée à 16H50.

Etaient présents

M. BARBIER, Vice-Président COFVU (sans voix délibérative)

Membres présents avec voix délibérative :

Collège A : Mme et MM. DELOT, ICARD, MAIRESSE

Collège B : Mme et MM. DELEVAQUE, DUBRULLE, MORGAND

Collège BIATSS : Mme et MM. FLOQUET, JOLY, PODSADNY

Collège usagers : Mme CHATELEE

Membres invités :

Mme CALLENS-DEBAVELAERE, EGEA, SCIARDIS, TYLEC.

Pouvoirs :

Mme MORMENTYN à M. ICARD

Mme FOURRE à Mme MAIRESSE

Mme SCOYEZ à Mme MORGAND

Mme RICHARDOT à M. DELEVAQUE

M. HENRY à Mme DUBRULLE

M. CLAISSE à Mme FLOQUET

Mme NIEMCZYK à M. JOLY

M. BRUHIER à M. PODSADNY

M. VAILLANT à Mme CHATELEE

Excusé :

M. DUFOUR-LEFORT

Fait à Valenciennes le 23 Avril 2018

Le Vice-Président COFVU,

F. BARBIER